

APPEL À CANDIDATURE 10 RÉSIDENCES D'ARCHITECTES EN FRANCE 2019



Au delà des mairies, réagissons la place publique - Picauville - 2018 © territoires pionniers

UNE ACTION PORTÉE PAR
LE RÉSEAU DES MAISONS
DE L'ARCHITECTURE

rma
réseau des maisons
de l'architecture





+ EDITO

LABORATOIRE DE TERRITOIRES, CROISEMENTS DE REGARDS — LES ARCHITECTES PARTENT EN RÉSIDENCE

« Un auteur devrait toujours changer de résidence, afin de mieux écrire; car réellement l'on écrit mieux en changeant de place, ne fût-ce que celle de son pupitre, autrement on s'enfonce tellement dans ses idées, qu'on ne voit plus ni ciel, ni terre » ,

Johann Paul Friedrich Richter, écrivain allemand (1763-1825)

Partir en résidence permet de s'ancrer ailleurs, de vibrer au rythme d'un lieu, de s'imprégner d'une histoire, d'en faire écho avec un regard extérieur auprès de ceux qui y vivent.

C'est aussi voyager, sortir de son propre contexte, s'ouvrir, se donner la capacité d'émerveillement, se révéler.

Les résidences d'architectes, sorte de petites villas Médicis éparses, renouent avec la tradition de la découverte d'une culture autre tout en offrant aux architectes résidents la capacité de distiller un regard sur le sensible, l'espace à vivre et la pertinence des usages à repenser.

La vocation des résidences est d'offrir ce qui manque le plus souvent à la genèse d'une réflexion, d'une concertation, d'un projet architectural : du temps et un cadre de travail proposés à des architectes sur lesquels nous avons choisi de parier afin qu'ils puissent, en parcourant des chemins de traverse, ouvrir de nouvelles pistes de recherches et in fine découvrir de nouveaux horizons.

Les architectes partent ainsi accompagnés d'autres créatifs, à la conquête « affective » d'un territoire qui n'est pas le leur. Une immersion totale qui leur permet d'épouser un contexte autre, de tisser un dialogue avec les habitants.

Ils contribuent à ouvrir le regard des acteurs locaux sur des problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires, qui suscitent le débat sur la production architecturale, les usages, les modes de vie, l'environnement local, urbain, naturel ou agricole. Ces résidences leur offrent la possibilité de se rencontrer dans la diversité de leurs disciplines en croisant leurs réflexions, voire en les confrontant, afin de développer des projets qui évoluent dans un climat où le collectif nourrit la démarche individuelle. Elles sont conçues comme des espaces de confrontation mais également de porosité entre les disciplines et les pratiques, qui sont l'essence même d'une résidence d'architectes, mais avant tout de rencontrer l'autre, l'habitant. Parce que comme l'écrit Yona Friedman, « l'habitant est en quelque sorte l'époux de l'objet d'architecture. »

Cette deuxième édition nous permet de cultiver des laboratoires réflexifs répondant à des attentes locales et ancre une habitude concertative entre les différents acteurs territoriaux de notre cadre de vie.

Anne-Sophie KEHR
Présidente

du Réseau des maisons de l'architecture

+ LE RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

Le Réseau des maisons de l'architecture rassemble 33 Maisons de l'architecture en France et au Québec. La mission de ces associations loi 1901 est la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics.

Afin de permettre la mise en commun des compétences, des expériences et des réflexions liées à la mise en œuvre de résidences d'architectes depuis 2017, le Réseau des maisons de l'architecture met en place une plateforme destinée aux MA. Celle-ci s'articule autour de trois axes de travail : fédération et mutualisation, soutien et formation, communication et valorisation à l'échelle nationale.

ma-lereseau.org

+ GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec BPIFrance) et la Banque des Territoires.

Le Réseau des maisons de l'architecture avec le soutien du mécénat de la Caisse des Dépôts a lancé en 2017 la première édition de 10 résidences d'architectes, portées par les MA. Ce projet a donné lieu à un partenariat national reconduit pour la seconde édition 2019.

caissedesdepots.fr

+ LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le Ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture. À ce titre, il favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces naturels et bâtis. En région, les directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère, accompagnent les Maisons de l'architecture dans leurs missions sur le territoire. Dès 2010, certaines Maisons de l'architecture initient aux côtés de leur DRAC des résidences d'architectes, dispositif culturel reconnu aujourd'hui sur le plan national. En 2018, le Ministère de la Culture s'associe au Groupe Caisse des Dépôts pour soutenir les 10 résidences d'architectes.

culture.gouv.fr

+ QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENTE D'ARCHITECTES PORTÉE PAR UNE MAISON DE L'ARCHITECTURE ?

En 2018, 10 résidences d'architectes portées par 8 Maisons de l'architecture ont été menées simultanément en France, sous l'impulsion du Réseau des maisons de l'architecture.

Il s'agit d'élargir les expérimentations des Maisons de l'architecture à l'ensemble du territoire national, et de développer et valoriser ce dispositif innovant.

La résidence d'architectes est **un projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre un architecte mandataire accompagné d'un ou plusieurs autres professionnels, et des populations, des élus, habitants, acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte donnés.

Un architecte mandataire et son binôme sont accueillis pendant six semaines dans un territoire où ils sont en immersion. Ils habitent et travaillent sur place.

La résidence d'architectes a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines** liées à l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, les résidents associent à la démarche, les populations, les élus, les acteurs locaux et plus largement l'ensemble des habitants.

Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son binôme sont invités à **rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités**.

Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée, un récit**, et de les partager avec ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

A l'issue de la résidence, une restitution de la démarche est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à tous.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque binôme créera et alimentera **un site/blog dédié à la résidence** et produira **une courte vidéo** présentant leur démarche et leurs réalisations.



Jeux de terrains, Nantes, 2018 © JF Fayolle - MA Régionale Pays de la Loire

+ MOYENS MIS EN OEUVRE

Chacune des 10 résidences dispose d'un cadre commun.

L'équipe résidente doit être constituée de **deux personnes** : un **architecte mandataire** du groupement, accompagné d'un **autre professionnel**. (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

La durée de chaque résidence est de **6 semaines**, réparties sur plusieurs mois.

L'enveloppe financière est équivalente pour chaque équipe résidente :

Indemnité de résidence 10 000 € TTC

Budget de production 5 000 € TTC

+ LE RÔLE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE

La Maison de l'architecture porte la résidence d'architectes dont elle assure le pilotage et la coordination générale (ingénierie culturelle).

Elle mobilise son réseau de partenaires et l'associe à la démarche.

Elle accueille et accompagne les résidents, apportant son expertise et son savoir-faire tout au long du projet, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Elle veille à la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions.

Elle veille également à la cohérence et à la qualité de la démarche et des productions des architectes accueillis.

Enfin, elle assure la valorisation régionale et nationale de la résidence d'architectes, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.

+ 10 TERRITOIRES DE RÉSIDENCE EN FRANCE & EN BELGIQUE

Les 10 résidences d'architectes se répartissent sur le territoire en France et s'étendent cette année jusqu'en Belgique.

Communes rurales ou quartiers urbains, les territoires d'accueil offrent des contextes et enjeux divers, en vue de permettre aux expériences menées d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire ou encore à la citoyenneté.

Les résidences d'architectes auront lieu en 2019 à :

AMIENS I Somme (80)

**Schéma urbain de l'innovation:
vers une nouvelle méthode de travail**

MA HAUTS DE FRANCE
www.ma-lereseau.org/picardie/
ma.picardie@free.fr - 03 22 91 62 04

ANNECY I Haute-Savoie (74)

Une oasis urbaine pour tous

MA HAUTE SAVOIE
www.maison-architecture-74.org
contact@maison-architecture-74.org - 04 50 46 76 70

ARBAS I Haute-Garonne (31)

**Arbas ! L'homme qui a vu l'homme,
qui a vu l'ours**

MA OCCITANIE-PYRENEES
www.maisonarchitecture-mp.org
contact@maisonarchitecture-mp.org - 05 61 53 19 89

L'ÎLE ROUSSE - BALAGNE I Haute-Corse (2B)

**Le tourisme culturel, ressource pour la
renaissance des villages**

MA CORSE
www.ma-corse.alloyou.net
maisonarchitecturecorse@gmail.com - 07.71.73.03.03

MONTBOZON I Haute-Saône (70)

À la (re)conquête du centre-bourg

MA FRANCHE-COMTÉ
www.ma-lereseau.org/franche-comte/
ma.fc@wanadoo.fr - 03 81 83 40 60

GOURNAY-EN-BRAY I Seine Maritime (76)

Dynamiques territoriales en question

LE FORUM - MA NORMANDIE
www.man-leforum.fr
contact@man-leforum.fr - 02 35 03 40 31

SAINT-MARCELLIN I Isère (38)

Une nouveau regard sur le centre-bourg

MA ISERE
www.ma38.org
contact@ma38.org - 04 76 54 29 97

ST-JEAN-DE-BOISEAU I Loire-Atlantique (44)

WALCOURT I Province de Namur (BE)

Quand la BD rencontre l'archi !

MA PAYS DE LA LOIRE
www.ma-paysdelaloire.com
contact@maisonarchi.org - 02 40 47 60 74

SAUMUR I Maine-et-Loire (49)

Révéler la ville #7

ARDEPA
www.lardepa.com
lardepa@gmail.com - 02 40 59 04 59

VIRE NORMANDIE I Calvados (14)

Laboratoire des territoires 2019

TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
www.territoirespionniers.fr
contact@territoirespionniers.fr - 02 31 24 06 81

+ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Milieu urbain

Amiens
Annecy
Vire Normandie

Milieu rural

Gournay-en-Bray
L'île Rousse / Balagne
Montbozon
Saint-Marcellin
Arbas

Milieu périurbain

Saumur
St-Jean-de-Boiseau
& Walcourt



+ DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidature est ouvert aux **architectes et diplômés d'État en architecture, accompagnés d'un autre professionnel** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

Pour chaque résidence, un dossier complet doit être **envoyé à la Maison de l'architecture référente** :

+ en version numérique (5 Mo maximum)

+ en version papier (cachet de la poste faisant foi).

Pour toutes les résidences, la date limite d'envoi est fixée au **mercredi 30 janvier 2019 minuit**.

Un binôme peut postuler à **deux résidences au maximum**.

+ CONTENU

Les documents à fournir sont les mêmes pour toutes les résidences, à savoir :

+ une note d'intention (A4 recto-verso)

+ un CV pour chaque membre du binôme

+ la copie du diplôme de l'architecte mandataire

+ une présentation du binôme (10 lignes)

+ une présentation des références du binôme (2 A4 recto-verso)

+ la fiche de candidature originale complétée et signée

+ une photo du binôme (en haute définition - merci de spécifier les crédits photographiques)

Celle-ci sera utilisée sur l'ensemble des supports de communication du Réseau des maisons de l'architecture et de la Maison de l'architecture référente pour communiquer.

+ COMMUNICATION

Le Réseau des maisons de l'architecture assurera la communication nationale du dispositif depuis le lancement de l'appel à candidature jusqu'à la valorisation finale des résidences menées.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque binôme devra :

+ créer et alimenter un site/blog dédié à la résidence.

+ produire une courte vidéo d'une durée de 3 minutes présentant leur démarche et leurs réalisations dans le cadre de leur résidence et de mettre à disposition du Réseau des Maisons de l'architecture tous les documents nécessaires.

Ces outils permettront de partager leur démarche, les actions en cours et les productions réalisées. Ils constitueront des supports témoins de l'expérience menée.

Le Réseau des maisons de l'architecture relayera l'actualité des résidences en cours sur ses réseaux sociaux.



Standards sur mesure, Tourcoing, 2018 © WAAO



Fort Fantôme, Pont de l'Arche, 2018 © Le Forum MA Normandie



Habiter Valdallière, Valdallière 2018 © Territoires Pionniers MA Normandie

FICHE DE CANDIDATURE

RÉSIDENCES DU RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

1 / IDENTITÉ DU GROUPEMENT

NOM DU GROUPEMENT
(s'il s'agit d'un collectif)

Présentation de l'architecte mandataire

NOM PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

Accompagné de

NOM PRÉNOM

PROFESSION

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

2 / CANDIDATURE POSSIBLE À DEUX RÉSIDENCES MAXIMUM

Envoyer un dossier candidature par résidence - Cocher la/les case(s) correspondante(s)

- ☐ AMIENS (Somme) | *Schéma urbain de l'innovation: vers une nouvelle méthode de travail* | MA HAUTS DE FRANCE
- ☐ ANNECY (Haute-Savoie) | *Une oasis urbaine pour tous* | MA HAUTE-SAVOIE
- ☐ ARBAS (Haute-Garonne) | *Arbas ! L'homme qui a vu l'homme, qui a vu l'ours* | MA OCCITANIE PYRÉNÉES
- ☐ L'ÎLE ROUSSE - BALAGNE (Haute-Corse) | *Le tourisme culturel, ressource pour la renaissance des villages* | MA CORSE
- ☐ MONTBOZON (Haute-Saône) | *À la (re)conquête du centre bourg* | MA FRANCHE-COMTÉ
- ☐ GOURNAY-EN-BRAIS (Seine-Maritime) | *Dynamiques territoriales en question* | LE FORUM - MA NORMANDIE
- ☐ SAINT-MARCELLIN (Isère) | *Un nouveau regard sur le centre-bourg* | MA ISÈRE
- ☐ SAINT-JEAN-DE-BOISEAU (Loire Atlantique) & WALCOURT (BE) | *Quand la BD rencontre l'archi !* | MA PAYS DE LA LOIRE
- ☐ SAUMUR (Maine-et-Loire) | *Révéler la ville #7* | ARDEPA
- ☐ VIRE NORMANDIE (Calvados) | *Laboratoire des territoires 2019* | TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE

Je soussigné(e)(architecte mandataire),

m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le Signature :



SCHÉMA URBAIN DE L'INNOVATION : VERS UNE NOUVELLE MÉTHODE DE TRAVAIL

QUAND

de mars à septembre 2019

OÙ Amiens

Somme (80)

+ THÉMATIQUE

Le « schéma urbain d'innovation », à travers ses expérimentations et ses questionnements réguliers avec les acteurs locaux du territoire, cherche à tester de nouveaux usages dans l'espace public d'Amiens Métropole.

Des usages contradictoires ont été pointés entre le secteur des rues Saint-Leu et Edmond Fontaine la nuit, dû à la vie nocturne souvent estudiantine et aux riverains et résidents qui aspirent à la tranquillité, à la sécurité et à s'investir dans leur quartier.

Cohésion sociale et citoyenneté sont donc au cœur de la problématique de cette résidence.

Les résidents devront questionner l'urbanité et le partage de l'espace public. Les objectifs sont de définir et de mener une démarche participative avec les partenaires institutionnels et artistiques, les acteurs locaux et les habitants dans un esprit d'expérimentation urbaine, en lien avec le schéma urbain d'innovation, afin de révéler les usages cachés d'un site, dans un contexte d'espace public et activer un lieu, des usagers, et des partenaires à travers une expérimentation transdisciplinaire.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le site de résidence sera circonscrit à la rue Edmond Fontaine dans le quartier Saint-Leu qui réunit des enjeux patrimoniaux, touristiques forts mais également sociaux. À la fois très populaire et historique, c'est un quartier ouvrier paupérisé, qui s'est développé grâce à l'essor de l'industrie textile aujourd'hui en déshérence.

Depuis les années 80, il accueille de nombreux logements sociaux qui ont subi des rénovations successives. Il est classé aujourd'hui ANRU. Il est à la fois le lieu de la jeunesse, des étudiants, le lieu des grands équipements culturels et universitaires, la faculté de sciences (Henri Gaudin), à proximité la nouvelle faculté de la citadelle (Renzo Piano).

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Plusieurs lieux d'hébergements sont envisagés, tels que Le Quai de l'innovation ou l'Ecole Supérieure d'Art & de Design d'Amiens, située à proximité de la Citadelle.

Les lieux de production envisagés sont le Quai de l'Innovation, espace de coworking, la Machinerie ou/et la Courte Échelle, lieux d'expérimentation et de fabrication de projets artistiques.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence de mars à septembre 2019 :

Incubation : 1 semaine / début 2019,
Conception : 2 semaines / printemps 2019,
Réalisation : 2 semaines / été- rentrée 2019.

Pendant la résidence

Nous envisageons un final festif, en plus d'une communication régulière et ciblée sur l'avancée du projet (temps de recherche, de consolidation de partenariats, des divers participants et sur la mise en œuvre), de même que sur les retours critiques qui marqueront le bilan de cette résidence.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes minimum est attendue. Composée d'un architecte mandataire de l'équipe et d'un artiste/scénographe de rue.

Sélection

Sélection d'un ou des architectes ayant des expériences de projets participatifs, de conception-réalisation. Il n'est pas attendu de compétences spécifiques de constructeur (menuiserie, charpenterie, serrurerie), mais des expériences similaires seraient bienvenues.

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de ses partenaires.

Le jury sera sensible à :

La sensibilité des résidents en matière de design, de paysage, d'urbanisme ou du mobilier urbain.

Leurs expériences antérieures en partenariat avec des artistes,

L'intérêt pour les démarches expérimentales, artistiques et innovantes,

L'intérêt pour les problématiques métropolitaines et sur la question des usages partagés de nos espaces urbains,

La capacité de dialogue avec de nombreux acteurs et les usagers, et la capacité d'intégrer à la démarche des initiatives locales,

La pertinence du projet artistique en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail :
ma.hautsdefrance@gmail.com

et par courrier postal :
Maison de l'architecture Hauts de France
15 Rue Marc Sangnier
80000 AMIENS



La Maison de l'architecture des Hauts-de-France (association à but non lucratif), est fédérée au Réseau des maisons de l'architecture.

Elle propose chaque année des manifestations pour sensibiliser les publics à la qualité architecturale de son territoire, et promouvoir l'urbanisme et le paysage contemporain... sous forme de conférences, expositions, concours d'architecture, ateliers pédagogiques, voyages et visites de chantiers. Elle a organisé le concours du Grand Prix Régional d'Architecture des Hauts-de-France.

Elle s'associe aux manifestations en lien avec ses thématiques, organisées par des associations, ateliers de recherche universitaire, sociétés savantes... et invite périodiquement des plasticiens et musiciens.

Elle a participé à la mise en œuvre d'un workshop ouvert aux acteurs locaux, encadré par l'architecte Japonais Kinya Maruyama, dans les quartiers d'Amiens.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Amiens Métropole
Amiens Cluster
DRAC des Hauts de France
Le CUCS politique de la ville

Partenaires opérationnels

Le Pôle National Cirque et Arts de la rue d'Amiens
Amiens Cluster
La Machinerie
La Courte Échelle



UNE OASIS URBAINE POUR TOUS

QUAND

de mai à septembre 2019

OÙ

Annecy
Haute-Savoie (74)

+ THÉMATIQUE

La résidence expérimentera la capacité des Haras d'Annecy à s'ouvrir à d'autres publics. Une oasis urbaine entre 4 murs pour quoi ? Pour qui ? Pensé comme un nouveau paradigme mêlant culture (cinéma), nature et alimentation saine, ce lieu peut-il participer à la cohésion urbaine ? Les résidents chercheront à comprendre comment ce lieu, aujourd'hui fréquenté par une population hyper-urbaine et socialement homogène, peut s'ouvrir à d'autres tranches de la population ? Est-ce qu'un lieu avec une identité forte peut interpeller de nouveaux utilisateurs ? Lesquels ? Que peut naître de ces nouvelles fréquentations, ces nouvelles rencontres, ces nouveaux usages ? Grâce à un maillage d'institutions, d'associations locales et des personnes ressources, la résidence questionnera par la création audiovisuelle, les rapprochements possibles du lieu et ses barrières immatérielles. À une autre échelle de lecture, elle explorera les contours de notre socialisation.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

La ville d'Annecy lance un projet de réaménagement du site de l'ancien Haras avec une Cité du film d'animation, couplée d'une halle gourmande et d'un parc urbain. Ouvert de juin à octobre, le site est actuellement investi par des associations groupant projets culturels souvent participatifs et agriculture urbaine. Il fonctionne comme une oasis urbaine fréquentée par une population plutôt homogène. Annecy est la 2^e ville festivalière de France autour du cinéma avec notamment le Festival International du Film d'Animation - le Cannes de sa catégorie - 9 000 accrédités de 85 pays. Depuis 4 ans, l'attractivité du FIFA augmente (+ 40% de festivaliers de 2014 à 2017).

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents disposeront d'un espace de travail dans les locaux des haras. Ils seront hébergés dans Annecy à proximité du lieu, ce qui permettra des déplacements à vélo ou en transports en commun.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence de mai à septembre 2019

Accueil des résidents - Contacts avec les associations et personnes ressources - Repérage de l'environnement, Formalisation des 1^{ères} pistes de réflexion FIFA Festival International du Film d'Animation d'Annecy. Découverte de l'événement, observation de son impact sur le lieu. Temps de production, Finalisation du projet de résidence et restitution.

Pendant la résidence

Tous les événements de la résidence seront filmés et publiés sur les réseaux sociaux par les résidents, les commentaires sur le travail en cours seront collectés.

Les moments d'échange seront synchronisés avec d'autres événements organisés sur le lieu afin de favoriser la mixité des publics.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes minimum est attendue. Composée d'un architecte mandataire de l'équipe et d'un cinéaste ou vidéaste.

Sélection

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de ses partenaires.

Le jury sera sensible à :

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention,

La pertinence du binôme et sa capacité à produire un film,

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception,

L'intérêt pour les problématiques d'identité du Grand Annecy (communauté d'agglomération constituée depuis le 1er janvier 2017),

La connaissance et l'intérêt particulier pour la question de la cohésion urbaine et de la mixité sociale, dans un contexte fortement touristique,

La connaissance et l'intérêt particulier pour des questions de mobilité douce, de traitement de la nature en ville et d'écologie urbaine,

L'intérêt pour les questions d'alimentation saine, de circuits courts et d'agriculture urbaine,

La capacité de dialogue avec de nombreux acteurs et la capacité d'intégrer des initiatives locales à la démarche,

La capacité à mettre en oeuvre des démarches participatives.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@maison-architecture-74.org

et par courrier postal à :
**Maison de l'architecture de la Haute Savoie
25 rue de la Fraternité
74000 ANNECY**



La Maison de l'architecture de Haute-Savoie utilise différents supports pour la sensibilisation à l'architecture : conférences-débats, expositions, spectacles, visites de bâtiments, voyages d'étude, participation aux événements territoriaux. Elle a choisi le film comme média privilégié pour documenter une problématique, libérer la parole du public et alimenter les échanges.

Depuis 19 ans, elle organise les Rencontres internationales du Film d'Architecture d'Annecy, festival annuel de cinéma. Forte de cette expertise, elle est aujourd'hui référente cinéma pour le Réseau des maisons de l'architecture nationale et administratrice du site cinearchi.org, site cinéma du Réseau des Maisons de l'Architecture et porte une réflexion sur le film d'architecture. Les films référencés sur le site cinearchi.org sont sélectionnés selon un double critère de qualité de l'approche architecturale et cinématographique. Documentaire, fiction, expérimental ou animation, ils offrent une grande diversité d'écriture et de format.

L'éducation à l'architecture est un autre champ d'action, développé par la ma74 à la fois en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur) et lors d'événements territoriaux, à travers des ateliers pour les enfants et adolescents. Les ateliers d'éducation à l'architecture de la MA 74 couplent la projection de films à la réalisation de différents objets : maquettes, cabanes, vidéos, etc....

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
DRAC Haute Savoie
Ville d'Annecy
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département de la Haute-Savoie

Partenaires opérationnels

Images Passages
Le Rucher du Haras
Jardins Fabriques
FarmHouse Annecy
Les Psy du cœur
Haute-Savoie Habitat
Habitat et humanisme
Savoir pour réussir
Les restos du cœur



ARBAS !
L'HOMME QUI A VU L'HOMME, QUI A VU L'OURS

QUAND
de mars à août 2019

OÙ Arbas
Haute-Garonne (31)



+ THÉMATIQUE

L'ambition du duo en résidence sera de détecter les marqueurs du dynamisme de la commune. Pourquoi dans une commune rurale comme Arbas à la dynamique associative réelle, aux atouts culturels évidents, portant tous les marqueurs de la contemporanéité, l'architecture contemporaine est absente ? La résidence est l'opportunité de créer les conditions d'accueil de l'architecture contemporaine à Arbas. Tous les dispositifs de sensibilisation pourront être imaginés : pavillon, scénographie, signalétique, programme de concours pour un bâtiment contemporain... Le duo en résidence dans cette commune, qui a connu des épisodes de son histoire plutôt atypiques et « mouvementés », devra prendre la mesure de la réceptivité et de l'ouverture des habitants aux enjeux contemporains : évolution de l'habitat, sensibilité aux nouvelles énergies, nouvelles pratiques sociales, éducation, culture... La réactivité de la population d'Arbas devient vecteur de médiation pour l'architecture contemporaine.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

La commune d'Arbas est située dans le Piémont Pyrénéen, en Haute-Garonne, limitrophe du département de l'Ariège, à une altitude comprise entre 380 et 800 mètres. Arbas est connue pour l'engagement de son précédent maire François Arcangeli, architecte, et des élus et habitants de la commune, dans le dispositif de réintroduction de l'ours brun. Depuis plusieurs années, la politique suivie par cette commune suscite des critiques parfois véhémentes. Notons la remuante destinée de cette commune pourtant située au bout d'une vallée en cul de sac qui s'est déjà illustrée au XIX^e siècle lors de l'épisode de la Guerre des demoiselles et qui aujourd'hui, attachée à la problématique environnementale, s'inscrit dans un mouvement et des enjeux contemporains.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition, par la commune d'Arbas, d'un gîte rural. Un bureau au sein de la mairie sera mis à disposition pour travailler.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence de mars à août 2019 :

1 semaine par mois pendant 6 mois.

Dans un premier temps, prise de contact et analyse du territoire et des problématiques locales en s'appuyant sur la participation des habitants et des associations locales.

Puis les résidents organiseront les recherches en vue de leur production et de la restitution.

Pendant la résidence

Publication des travaux de recherche et des temps de restitution dans le journal « Plan Libre » une page-feuilleton pendant les six mois de la résidence et un cahier central de 4 pages consacré à une restitution plus étendue de la résidence. Communication numérique : newsletter, site web, page facebook...

Organisation d'une « Entrevue » : rencontre organisée à Arbas, en présence du duo de résidents, du Maire et d'une personnalité extérieure invitée.

Réunions de restitution pendant la résidence. Valorisation dans le cadre de la programmation de la MAOP et des festivités organisées à Arbas (festival en particulier).

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Seront accueillis en résidence un architecte mandataire de l'équipe accompagné d'un ou plusieurs autre(s) professionnel(s).
Le profil du binôme reste à l'appréciation des candidats.

Sélection

La pertinence du profil proposé sera un des critères essentiels du choix de l'équipe qui sera retenue.

Le jury sera sensible à

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques rurales et de territoire,

Le caractère novateur des projets réalisés,

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public,

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement urbain et architectural,

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

Enfin, le jury accordera une attention particulière à la composition des équipes candidates qui devront être transdisciplinaires. L'enjeu est de favoriser les échanges de pratiques, de confronter les méthodes de travail et de nourrir les réflexions et les approches sur le territoire d'étude.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@maisonarchitecture-mp.org

et par courrier postal à :
Maison de l'Architecture Occitanie Pyrénées
L'îlot 45
45 rue Jacques Gamelin
31100 TOULOUSE



Maison de l'Architecture
Occitanie – Pyrénées

La Maison de l'architecture Occitanie-Pyrénées (la MAOP) poursuit sa mission de promotion de la qualité de la création moderne et contemporaine dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et de diffusion de la culture architecturale.

Pour réaliser cette mission, la MAOP met en œuvre une programmation culturelle sur tout le territoire de la Région Occitanie-Pyrénées et à destination de tous les publics.

L'enjeu pour la MAOP est qu'un public diversifié, initié ou pas à l'architecture découvre sa programmation culturelle grâce à des actions sur tout le territoire.

Notre défi est aussi de faire en sorte que l'architecture devienne une expression de la culture pour tous.tes, partout et avec tous.tes.

La MAOP prend place au sein du Réseau des maisons de l'Architecture, participe à la vie culturelle de la Région et accueille des manifestations dans ses locaux.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
DRAC Occitanie
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée
Conseil Départemental 31
CAUE 31

Partenaires opérationnels

Commune d'Arbas
URCAUE Occitanie
DDT 31
Association Pays de l'Ours - Adet
Foyer Rural de la vallée de l'Arbas



LE TOURISME CULTUREL, UNE RESSOURCE POUR LA RENAISSANCE DES VILLAGES

QUAND
d'avril à septembre 2019

OÙ Lama & Olmi Cappella
en Balagne - Haute Corse (2B)

+ THÉMATIQUE

Eloignés des plages de sable fin et des littoraux sous pression urbaine et foncière, plusieurs villages de l'arrière-pays balain ont fait le choix de se tourner vers une revitalisation économique et sociale de leur territoire à partir d'événements culturels. Facteurs d'attractivité et de développement des milieux ruraux, le patrimoine bâti, les paysages anthropiques et les grands espaces naturels deviennent la toile de fond de ces temps de rencontres autour des spectacles vivants. Comment se tissent les liens entre l'habitant et le visiteur ponctuel au cœur de ces temps d'accueil et de spectacle ? Existe-t-il un impact réel sur l'émergence d'initiatives citoyennes ou professionnelles en lien direct ou indirect avec ces événements éphémères ? Par ailleurs, est-on en mesure de quantifier et de qualifier les spécificités d'aménagement et d'animation de ces territoires ruraux qui ont fait le pari du tourisme culturel et patrimonial ?

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Au sein de la communauté de commune d'Île-Rousse-Balagne, Olmi Cappella et Lama, à l'écart des circuits touristiques communs, ont fait le choix de concentrer leurs efforts de développement sur la valeur qualitative et historique de leur cadre de vie : architecture vernaculaire villageoise, paysage anthropique et grands monuments naturels et géographiques deviennent le fond de scène de rencontres théâtrales et cinématographiques. Lama se situe au sein de la vallée de l'Ostriconi, ancienne « grand-rue » reliant les territoires de montagne à la mer par son fleuve. Lama et la vallée de l'Ostriconi entretiennent des échanges privilégiés avec la commune littorale d'Ile Rousse, accessible en une quinzaine de minutes. Olmi-Cappella, situé aujourd'hui à l'écart des grands axes de déplacement, est accessible depuis l'ancienne route nationale qui était l'unique voie de communication entre le Cortenais et la Balagne.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition, par l'Office du Tourisme Intercommunal d'Île-Rousse Balagne, du lieu de résidence travail et logement, au sein du site, support de résidence.
Véhicule indispensable (non mis à disposition).

Calendrier de la résidence

6 semaines réparties d'avril à septembre 2019

1 semaine au mois d'avril-mai,
2 semaines sur juillet-août, à l'occasion du Festival du film à Lama puis des Rencontres Internationales de Théâtre d'Olmi Cappella,
3 semaines en septembre.

L'enjeu sera d'être en immersion durant deux semaines pleines dans les deux villages/territoires.

Pendant la résidence

Pendant la résidence auront lieu deux grands événements culturels dans la micro région :

- le Festival du film à Lama.
Fondé en 1994 par quelques habitants du village passionnés de cinéma, ce Festival a pour cadre le plein-air et comme écrin le village de Lama. La sélection est internationale : une vingtaine de longs métrages, inédits, en avant-première, une compétition de courts, des documentaires, un regard sur la production corse, des ateliers...

- les Rencontres Internationales de Théâtre à Olmi Cappella. Présidée par l'acteur Robin Renucci, elle s'adresse à tous ceux qui se retrouvent dans une démarche d'éducation populaire, consistant à donner à chacun les moyens de son émancipation individuelle et collective.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes est attendue. Composée d'un architecte mandataire de l'équipe et une personne intervenant dans un autre champ disciplinaire en lien avec le spectacle vivant, la vidéo ou la photographie.

Sélection

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de personnalités extérieures. Le jury réalisera un communiqué, justifiant leur choix final et précisant, pour chaque candidature, leur analyse.

Le jury sera sensible à :

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques du patrimoine ancien, des lieux remarquables et leur lien avec le tourisme,

Le caractère novateur des projets réalisés,

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer tous les publics, plus particulièrement les habitants des territoires concernés,

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement des territoires ruraux,

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention ;

La capacité à réaliser des créations numériques.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
maisonarchitecturecorse@gmail.com

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Corse
c/o Michèle BARBÉ
Allée des Eucalyptus
Portigliolo
20138 COTI CHIAVARI



Dans ce moment décisif que nous vivons aujourd'hui dans notre région, où ceux qui se sont battus parfois violemment pour défendre cette richesse naturelle et patrimoniale exceptionnelle sont aujourd'hui dans les organes de décision, il est temps de créer une synergie autour de l'aménagement du territoire et de l'élaboration du cadre bâti.

La Maison de l'architecture de Corse est une structure culturelle régionale.

Elle crée des espaces d'échanges et de réflexion associant à la fois la maîtrise d'usage (habitants, acteurs), la maîtrise d'ouvrage (élus, collectivités locales, bailleurs, institutions) et la maîtrise d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes) autour des enjeux de notre région.

L'objectif de la Maison de l'architecture de Corse est que les donneurs d'ordre et le citoyen se saisissent d'une connaissance qui n'est pas enseignée à l'école, bien qu'elle touche au quotidien.

Comprendre les lieux de notre vie, le déjà là et sa transformation afin de pouvoir intervenir sur ce qui est, va, ou peut advenir.

Donner les clefs pour analyser, comprendre et formuler un avis afin d'être en position d'agir sur son environnement.

Depuis 3 ans la Maison de l'Architecture de Corse, à travers ses actions, sensibilise tous les publics de l'île aux grandes mutations auxquelles est confronté notre monde dans l'élaboration du cadre de vie (transition énergétique, transition écologique, transition numérique, développement touristique). Ces mutations sont des éléments importants du débat public.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse
Collectivité de Corse
Communauté de Communes
Compagnie maritime (en cours)
Partenaires privés

Partenaires opérationnels

L'association l'Aria (Association des Rencontres Internationales Artistiques)
La Maison de la Culture et du Tourisme de Lama
La Mairie de Olmi Cappella
L'Office du Tourisme d'Ile-Rousse Balagne



À LA (RE)CONQUÊTE DU CENTRE BOURG

QUAND
d'avril à juillet 2019

OÙ Montbozon
Haute-Saône (70)

+ THÉMATIQUE

La résidence vise dans un premier temps à faire prendre conscience aux habitants, élus et acteurs locaux des évolutions récentes des modes d'habiter, de se déplacer, de consommer et de leurs conséquences directes ou indirectes sur la dévitalisation du bourg, sur la dislocation du lien social et sur le désinvestissement du bâti et de l'espace public existants.

Ensuite, elle devra permettre de redéfinir des liens plus étroits entre modes de vie à venir et usages à réinventer des espaces désaffectés en mobilisant les habitants, propriétaires et élus autour d'un objectif commun de revitalisation urbaine et de redynamisation sociale, culturelle et économique. De la sorte, elle vise à promouvoir une nouvelle gouvernance locale et citoyenne en favorisant l'implication de tous sous la forme de chantiers collaboratifs pouvant prendre de multiples formes. La résidence doit être conçue comme un laboratoire de revitalisation produisant lui-même ses initiatives, ses décisions et ses propres corrections pour trouver le chemin de la mobilisation la plus large et des amorces de résultats les plus tangibles dans la reconquête patrimoniale, sociale et culturelle du centre-bourg.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Commune d'environ 600 habitants située au bord de la rivière Ognon, dans le département de la Haute-Saône, Montbozon a adhéré à l'Association des Cités de caractère Bourgogne Franche-Comté en 2014 et a approuvé en 2018 un schéma d'aménagement urbain de caractère (SAUC). Cité de caractère, Montbozon peine à tenir sa « place » touristique au sein de la vallée de l'Ognon malgré un fort potentiel lié à la présence de l'eau et d'un riche patrimoine historique et culturel. Pourtant reconnue comme Cité patrimoniale, Montbozon voit son patrimoine vieillir et se déprécier et son centre historique se dévitaliser.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Deux appartements seront mis à disposition par la commune, avec possibilité de dîner chez l'habitant le soir. La Mairie sera le lieu de travail des résidents. Située au carrefour des routes principales, elle reste aujourd'hui un lieu central ouvert au public en journée.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à juillet 2019 :

- 1 semaine en avril pour découvrir le territoire, comprendre les modes de vie des habitants et leurs conséquences sur l'évolution du centre de Montbozon,
- 2 semaines en mai pour concevoir les premières actions collectives de réinvestissement du centre et mettre en place une gouvernance citoyenne de revitalisation,
- 3 semaines entre juin et juillet pour concrétiser et réaliser les actions imaginées et restituer aux partenaires et au grand public le travail mené.

Pendant la résidence

Pour accompagner le processus de réflexion, la Maison de l'architecture envisage de tenir une des réunions de son conseil d'administration sur place ; faire venir l'exposition de son guide de l'architecture contemporaine de Haute-Saône édité en janvier 2018 ; organiser une séance de cinéma tirée de sa programmation annuelle « cinéma du réel » ; organiser un café-paysage dans le cadre de sa programmation annuelle des cafés débats sur la place du végétal en milieu urbain. Tout au long de la résidence, un(e) documentariste, vidéaste, photographe, écrivain(e) ou journaliste sera missionnée pour retracer le déroulement de la résidence, en restituer la production auprès du grand public, et alimenter ensuite une exposition.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Seront accueillis en résidence un architecte mandataire de l'équipe accompagné d'un professionnel en sciences humaines (par exemple ethnologue, historien, sociologue, philosophe, économiste...) ou en arts plastiques (par exemple designer d'espace, plasticien, graphiste...).

Sélection

L'équipe retenue sera étrangère au territoire de la Franche-Comté.

Le jury sera composé du Conseil d'administration de la Maison de l'architecture (professionnels de l'aménagement) élargi aux partenaires de la résidence, au Conseil municipal et à un collège citoyen.

Le jury sera sensible à

L'intérêt des candidats pour l'expérimentation et l'exploration de solutions innovantes,

La capacité des candidats à mener des démarches participatives et pédagogiques impliquant tous les publics,

La connaissance et l'intérêt particulier des candidats pour toutes les questions touchant à la revitalisation des bourgs ruraux, aux déplacements, à l'économie locale, au patrimoine, au tourisme et au lien social,

La pertinence de la proposition d'intervention au regard des attendus de la résidence et des caractéristiques du territoire d'accueil.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
ma.fc@wanadoo.fr

et par courrier postal à :
Maison de l'Architecture de Franche Comté
2 rue de Pontarlier | 1 rue des Martelots
F-25 000 BESANÇON



**Maison de
l'Architecture
de Franche-Comté**

La Maison de l'architecture de Franche-Comté a été créée en novembre 1988 par trois architectes qui souhaitaient « apporter une contribution utile à la définition de l'architecture » dans la région.

Depuis 30 ans, elle contribue localement à la construction d'une culture de l'architecture, de la ville et du paysage en proposant un large éventail d'actions (expositions, conférences-débats, visites, voyages, ateliers pour enfants, séances de cinéma, éditions...) à destination du grand public.

Depuis 2009, elle s'est lancée dans une politique de diffusion papier avec l'édition d'ouvrages de référence sur l'architecture du 20^e siècle et sur l'architecture contemporaine.

Les onze bénévoles du Conseil d'administration s'impliquent dans la définition et la mise en œuvre des actions. Celles-ci sont soutenues par une centaine d'adhérents ainsi que par la Direction régionale des affaires culturelles et le Conseil régional de l'ordre des architectes de Bourgogne Franche-Comté.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
DRAC de Bourgogne Franche Comté
DREAL de Bourgogne Franche-Comté
Région de Bourgogne Franche-Comté

Partenaires opérationnels

Commune de Montbozon
Association des Cités de caractère de Bourgogne
Franche Comté
CAUE de Haute-Saône
Écoles de Montbozon
Maison familiale et rurale de Montbozon
Commerçants et artisans locaux
ADMR



DYNAMIQUES TERRITORIALES EN QUESTION

QUAND
de mars à juin 2019

OÙ Gournay-en-Bray
Seine-Maritime (76)

+ THÉMATIQUE

La résidence vise à révéler le territoire de Gournay-en-Bray dans sa dimension architecturale, urbaine et paysagère afin qu'habitants et élus puissent regarder leur commune d'un œil neuf et y nourrir de nouvelles envies.

Le dispositif interroge les dynamiques territoriales, l'envie d'habiter et de fréquenter le centre bourg. Il est ouvert à l'expérimentation et à la co-élaboration. Il passe par l'implication active des acteurs locaux et un dialogue nourri avec les habitants : les résidents prévoient des temps d'échange (parcours, rencontres, pique-niques, ateliers, etc.) en s'appuyant sur les ressources locales : l'Atelier lieu de culture, une fréquence de radio locale, etc. Il suppose également de concevoir des outils de partage et de transmission (type blog) permettant de garder la mémoire du processus du dispositif. Ce projet s'intègre dans une réflexion plus globale menée à l'échelle de la Normandie sur le thème des centres villes de la reconstruction.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Située en Pays de Bray, entre Paris et Dieppe, la commune de Gournay-en-Bray compte un peu plus de 6500 habitants. Ville rue traversée par la nationale 31, axe d'échange très fréquenté reliant Rouen à Reims, elle se compose d'une architecture disparate, héritée des siècles passés : bâtiments de brique rouge, centre dense reconstruit après-guerre, zones pavillonnaires et collectives en périphérie. Elle compte quelques bâtiments remarquables tels le couvent des Capucins, l'église Saint-Hildevert, le cinéma le Kursall, ou l'Atelier, espace culturel. Aujourd'hui les élus locaux, acteurs économiques et associatifs se mobilisent et réfléchissent aux moyens de repenser de nouveaux usages au service d'une qualité de vie et de l'attractivité de leur ville afin d'imaginer un nouveau récit de territoire.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents seront hébergés en gîte et disposeront d'un local de travail équipé en centre bourg.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence, réparties de mars à octobre 2019 :

1 semaine de lecture du territoire,
2 semaines d'atelier et de mise en œuvre,
2 semaines d'atelier et de mise en œuvre,
1 semaine de restitution.

Pendant la résidence

Le Forum accompagne les résidents dans la planification, l'organisation et la mise en œuvre du dispositif.

Il mobilise son réseau et les acteurs locaux pour une mise en résonance et en cohérence du projet à l'échelle du territoire.

Le Forum coordonne la communication vers les partenaires institutionnels, la presse et le public.

Enfin, il valorise la résidence d'architecte dans le cadre de sa programmation via ses supports de communication (programme de saison, site internet, réseau sociaux, publication dédiée).

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Seront accueillis en résidence un architecte mandataire accompagné d'un second professionnel, architecte, paysagiste, urbaniste, ou une personne intervenant dans un autre champs disciplinaire (sociologue, journaliste, historien, etc.).

Sélection

Un jury de professionnels se réunira pour présélectionner trois à quatre dossiers. Les équipes seront ensuite entendues lors d'un entretien avec le jury de professionnels et les élus de la commune.

Le jury sera sensible à :

La motivation du binôme, son intérêt pour le dispositif de résidence, sa démarche collaborative intégrant habitants et élus, entre autres.

L'appétence du binôme pour le territoire et sa compréhension dans sa dimension architecturale, urbaine et paysagère et les enjeux qui y sont liés.

La capacité du binôme à imaginer des formes d'interpellation et de dialogue avec les habitants dans une démarche de médiation culturelle.

L'équipe devra réfléchir aux moyens d'échanger avec le public, aux outils de communication les plus pertinents pour partager l'architecture et susciter l'appropriation.



le Forum
Maison de
l'architecture
de Normandie

Le Forum – Maison de l'architecture de Normandie est une association culturelle à vocation régionale œuvrant à la valorisation et à la diffusion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics. Lieu d'échange, de rencontre et de réflexion sur la fabrication de la ville et des territoires, il s'inscrit au croisement de nombreux champs artistiques et disciplinaires.

Tous les ans, il propose une programmation composée d'expositions, de rencontres, de visites, de parcours, de projections, de cours d'histoire de l'architecture et d'ateliers favorisant la construction d'une culture partagée sur des thématiques liées à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme.

Il est investi aux côtés des collectivités et des établissements scolaires (écoles élémentaires, collèges, lycées, CFA) dans le cadre d'actions pédagogiques et culturelles pour comprendre la fabrication et l'évolution du cadre bâti.

Co-organisateur du Mois de l'architecture contemporaine en Normandie pendant 13 ans avec Territoires pionniers – Maison de l'architecture de Normandie, il prépare pour 2019 un nouveau festival d'architecture et des arts de l'espace sur le territoire de l'Axe Seine.

Enfin, il porte pour la quatrième année des résidences d'architecte, dispositif innovant d'animation du territoire et de médiation culturelle.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@man-leforum.fr

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Résidence d'architecte 2017 – 2018
48, rue Victor Hugo
76000 ROUEN

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Commune de Gournay-en-Bray
Région de Normandie
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie

Partenaires opérationnels

Commune de Gournay-en-Bray
CAUE 27
Office de tourisme des 4 rivières en Bray
Médiathèque Michel Bussy de Gournay-en-Bray
Station locale de radio de Gournay-en-Bray



UN NOUVEAU REGARD SUR LE CENTRE BOURG

QUAND
de mars à juin 2019

OÙ Saint-Marcellin
Isère (38)

+ THÉMATIQUE

Nous invitons les architectes-résidents à travailler sur le sujet de la revitalisation des centres-bourgs, et en particulier sur l'habitat ancien, son évolution, son potentiel, sa « désirabilité » et sa durabilité. Nous avons choisi de solliciter une commune lauréate de l'AMI « revitaliser les centres-bourgs », dans une logique de « convergence des efforts ». La présence des architectes résidents aura pour objectif de créer une émulation des habitants vers des projets de transformation de l'habitat. Des actions de médiation sur la rénovation de l'habitat ancien permettront de découvrir des références dans d'autres territoires et des modes d'habiter différents. La spécificité du regard des architectes sur les lieux vacants modifiera le regard de tous. Ce travail ne se substitue pas aux études menées par les professionnels mais il complète, précise, illustre et « met en récit » le potentiel d'habitabilité du tissu ancien.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Ville-Porte du Parc Naturel Régional du Vercors, au cœur du territoire rural de la plaine de l'Isère, Saint Marcellin constitue un pôle important du Sillon Alpin. Sa situation au carrefour entre Grenoble et Valence lui procure un intérêt géographique et urbain avec une forte accessibilité et de nombreux équipements et services. Cependant un grand nombre de logements vacants dans le centre-bourg illustre la nécessité d'une mutation et d'une dynamique pour répondre aux nouveaux besoins de la population en plein essor démographique. Ces enjeux sociaux, économiques et environnementaux s'inscrivent dans le projet de revitalisation de la communauté de communes, et dans sa politique de développement durable. La configuration de la ville fait apparaître un manque de lien entre les différents quartiers avec un centre historique très dense et des pôles d'attractivité séparés par la voie ferrée.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition par la commune d'un logement vacant du centre-bourg et d'un local commercial. La commune prévoit également un accès aux équipements communaux.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties en 3 sessions de mars à juin 2019.
Le calendrier de ces 3 sessions doit être précisé par les résidents en fonction des phases nécessaires à leur projet.

Pendant la résidence

Organisation d'événements participatifs sur la commune de résidence avec les habitants.

Projection / débat du film « Le logement à quoi ça sert ? » réalisé par la Maison de l'architecture de l'Isère.

Publication du processus et des productions de la démarche.

Animations pédagogiques.

La Maison de l'architecture d'Isère exposera dans ses locaux la restitution de la résidence de mi juin à fin juillet.

Un café d'architecture avec les résidents sera organisé dans le cadre de cette exposition.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes est attendue.
Composée d'un architecte mandataire de l'équipe et d'un professionnel, architecte ou non, présentant des compétences en urbanisme, sociologie, démarches artistiques ou approches participatives.

Sélection

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de ses partenaires.

Le jury sera sensible à :

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception,

L'intérêt pour les problématiques de transformation de l'habitat,

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant la problématique des centres-bourgs,

La capacité de dialogue avec de nombreux acteurs et la capacité d'intégrer la démarche à des initiatives locales,

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.



Depuis 1985, la Maison de l'architecture de l'Isère, association loi 1901, est un lieu de diffusion et de transmission de la culture architecturale.
Sa présence au cœur de l'agglomération grenobloise la situe comme un lieu ressource pour les professionnels du territoire.
Elle dispose d'une visibilité nationale par son action au sein du Réseau des maisons de l'architecture, notamment sur la transmission et la pédagogie.

Grâce à l'investissement bénévole de ses adhérents et au travail de ses permanents, elle joue un rôle d'animateur culturel et associatif pour les architectes. Elle contribue à sensibiliser les différents publics à l'architecture.

Par sa liberté d'action et le choix de ses sujets d'actualité, elle incarne une force de proposition pour ses différents partenaires : des institutionnels aux associations, des groupes d'habitants aux publics scolaires, des architectes aux amateurs d'architecture.

Consciente des défis à relever, la Maison de l'architecture de l'Isère participe à de nombreuses manifestations dédiées au développement des villes durables.

Une continuité d'actions ou de rencontres informelles lui permet d'être un acteur lisible et impliqué.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@ma38.org

et par courrier postal à :
**Maison de l'architecture de l'Isère
4, place de Bérulle
38000 GRENOBLE**

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Ville de Saint-Marcellin
Communauté de communes de Saint-Marcellin - Vercors - Isère
Direction régionale des affaires culturelles
Auvergne Rhône Alpes
Région Auvergne Rhône Alpes
Département de l'Isère

Partenaires opérationnels

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
Associations d'habitants et/ou structures culturelles
CAUE de l'Isère



© Abdel de Bruxelles

QUAND LA BD RENCONTRE L'ARCHI !

QUAND
d'avril à octobre 2019

OÙ FRANCE Saint-Jean-de-Boiseau
Loire-Atlantique (44)
BELGIQUE Walcourt (Province de Namur)

+ THÉMATIQUE

La résidence abordera la question de l'architecture du XXI^e siècle vécue au quotidien. Elle fait l'objet d'un travail commun sur la représentation de l'espace bâti contemporain en territoire périurbain. Elle se structure autour d'une collaboration entre deux équipes résidentes : une française et une belge-francophone, composées d'un architecte et d'un auteur de bande-dessinée. Elle donnera lieu à un récit visuel questionnant le territoire, ses usages, ses figures fantasmées, ou non, les enjeux environnementaux, l'architecture contemporaine, la relation ville/campagne. La résidence a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires. Elle questionne les enjeux environnementaux liés aux formes urbaines denses et les modes de représentation du bâti. Elle initie un travail de collaboration qui produit un récit illustré capable de dynamiser les habitants dans leur culture architecturale.

+ TERRITOIRES D'ACCUEIL

St-Jean-de-Boiseau, fait partie des 24 communes de la métropole Nantaise. Le renouvellement urbain a été assuré au fil des années par une extension sur l'espace agricole. Cependant, l'architecture contemporaine initiée récemment par l'équipe municipale sur quelques opérations référentes, définit un cadre de vie renouvelé qui cherche à révéler l'identité paysagère communale.

Walcourt est une ville belge située en région wallonne dans la Province de Namur. Le centre urbain se caractérise par un patrimoine bâti ancien. Non loin de la gare, à la confluence des deux rivières et dans un endroit charnière entre la ville haute historique et la ville basse au passé industriel, se développe un nouveau quartier, constituant un enjeu important pour la commune.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

À Saint-Jean-de-Boiseau, mise à disposition d'un logement et d'un lieu de travail au sein de la commune.

À Walcourt, mise à disposition d'un gîte rural, au sein de la commune.

Calendrier de la résidence

6 semaines réparties d'avril à octobre 2019.

3 semaines à Walcourt et 3 semaines à Saint-Jean-de-Boiseau, pour les phases d'élaboration suivantes :

semaine 1 : approche, analyse, recherche, rencontre avec les acteurs;
semaine 2 : construction projet, concertation, interventions pédagogiques;
semaine 3 : production, restitution intermédiaire. Restitution finale en octobre.

Pendant la résidence

Deux restitutions intermédiaires sont proposées en cours de projet : une restitution en Belgique et une restitution en France, présentant l'état d'avancement des travaux.

La restitution finale de cette résidence, sous forme d'exposition, sera présentée à partir d'octobre en Wallonie-Bruxelles et à Nantes.

Suivi de la réflexion via blog et réseaux sociaux.

Intégration des résidents à l'atelier de projet Sensitive Architecture Studio «SUBURBATOP!» en Master à l'ENSA Nantes.

Intégration des résidents à un atelier de projet en Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire (ULB -UMONS), sous la direction de Benoît Moritz, enseignant et architecte associé agence MSA Bruxelles.

Échanges avec les professionnels locaux.

Une publication finale sera éditée.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes est attendue, composée d'un architecte français mandataire de l'équipe et d'un auteur de bande-dessinée français.

L'équipe belge francophone aura le même profil et fait l'objet d'un appel à candidature porté par Wallonie Bruxelles Architectures.

Les deux équipes travailleront ensemble sur les deux territoires.

Sélection

Les partenaires franco belges sélectionnent ensemble l'équipe belge et l'équipe française. Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de personnalités extérieures.

Le jury sera sensible à :

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques métropolitaines,

L'intérêt pour les nouveaux aménagement en milieu périurbain,

La capacité graphique et d'écriture,

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement urbain et architectural,

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@maisonarchi.org

et par courrier postal à :
**Maison régionale de l'architecture
des Pays de la Loire
17 rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES**



Créée en 2004, La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire est une plateforme collaborative de recherche, de créativité et d'action, adossée aux acteurs et aux dynamiques transversales du territoire, autour de deux échelles, celle du paysage urbain/naturel et de l'architecture.

Elle s'adresse aux professionnels & étudiants de l'architecture, des paysages, de l'urbain et du cadre bâti mais aussi aux scolaires & à tout public.

Implantée dans un site expérimental de mixité urbaine, la Maison régionale de l'architecture s'affirme dans sa dimension de ressources, de réflexions, de communications et d'actions des pratiques architecturales, urbaines et paysagères du grand territoire régional des Pays de la Loire.

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire gère la Grande Galerie, espace d'expositions et de rencontres conçu en vitrine urbaine.

Elle fédère, autour des enjeux de l'architecture, les acteurs qui accompagnent l'architecte dans la fabrication des projets faisant sens dans leur territoire.

Ses actions - itinérantes dans la région - multiplient dans des lieux différents les rencontres, les échanges et les découvertes. Elle tisse des liens avec les Maisons de l'architecture du réseau et d'autres organismes en France et à l'étranger, afin d'offrir à son public un horizon toujours plus large.

La Maison régionale de l'architecture détient un savoir-faire pour l'organisation d'événements divers : résidences d'architectes, débats, conférences, expositions, visites et animation d'un réseau de partenaires.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers en France

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Nantes Métropole
Direction Régionale des Affaires Culturelles
des Pays de la Loire

Partenaires opérationnels

Ville de Saint-Jean-de-Boiseau
Maison Fumetti
Nantes Métropole Aménagement
Ensa Nantes
Faculté d'architecture et d'urbanisme de Charleroi
Wallonie Bruxelles Architectures
Wallonie Bruxelles International
Cellule Architecture du Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Centre culturel de Walcourt
Faculté d'architecture et d'urbanisme de
l'Université libre de Bruxelles (ULB)



RÉVÉLER LA VILLE #7

QUAND
d'avril à juin 2019

OÙ Saumur
Maine-et-Loire (49)

+ THÉMATIQUE

«Révéler la ville» #7 a pour objet d'inviter une équipe pluridisciplinaire à livrer sa vision inattendue d'un territoire à travers une intervention "in situ". Ce dispositif de création vise à offrir une nouvelle lecture du territoire en touchant plusieurs publics: les habitants d'un lieu (enfants et adultes) mais également les personnes alentour qui, par l'intermédiaire d'une intervention plastique contextualisée, (re)découvrent un territoire méconnu ou trop connu révélé par des regards extérieurs.

Dans le cadre de cette 7^e édition, nous invitons les résidents à découvrir l'île Offard et les relations qu'elle entretient avec le fleuve et la ville de Saumur. Il s'agira de révéler le territoire, d'en dévoiler les richesses dans le but de trouver un lien entre le devenir de l'île et le rattachement au cœur de ville : quel est son lien avec le centre-ville ? Comment les 4 rives s'articulent-elles ? Est-elle juste un territoire traversé ? Quel rapport entretient-elle avec la Loire ? Après une lecture fine du territoire, ils développeront une intervention qui permettra d'activer certains espaces à forts potentiels, tant à travers un dispositif visuel, sonore, pictural, une installation, l'expression corporelle, théâtrale, photographique... L'objectif est de laisser à chacun une grande liberté de ton et d'action.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Saumur est une commune située au cœur du parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en Maine et Loire. Connu pour son château et ses vins, elle se situe en bord de Loire.

Traversée par la Loire, la ville de Saumur se décompose en 3 entités : le cœur historique sur la rive sud, l'île Offard au centre, et la rive nord avec la gare. Majoritairement détruites pendant la seconde guerre mondiale, les constructions y sont très hétéroclites aujourd'hui. Cette île est en secteur inondable et donc très soumise aux crues.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition par la commune d'un logement sur l'île Offard, ainsi que d'un local équipé au cœur de l'île.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à juin 2019 :

1 semaine (immersion, premiers contacts),
2 semaines (lecture du territoire, ateliers),
3 semaines (conception et réalisation des outils et supports de restitution, ateliers).

Restitution le dernier weekend de juin.

Pendant la résidence

En amont de la résidence, l'Ardepa mobilisera les acteurs locaux ainsi que l'école Millocheau, présente sur le site d'intervention.

Les réflexions et interventions seront menées en relation avec les habitants et les usagers du territoire.

Les résidents travailleront avec les élèves de l'école Millocheau tout au long de la résidence et ce travail sera restitué lors d'un temps fort au sein du quartier.

Tout comme les précédentes éditions de *Révéler la Ville*, une publication sera réalisée en collaboration avec les résidents à la suite de la résidence.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Seront accueillis en résidence, un architecte mandataire accompagné d'un ou plusieurs autre(s) professionnel(s) d'une autre discipline (urbaniste, paysagiste, artiste, scénographe, graphiste, chorégraphe...).

Sélection

Dans un 1er temps, un jury composé des membres de l'ardepa et de personnalités extérieures se réunira fin janvier 2019 pour pré-sélectionner les meilleurs dossiers. Dans un second temps, les équipes pré-sélectionnées seront convoquées pour un entretien avec le jury de professionnels auquel se seront joints les élus du territoire d'accueil.

Le jury sera sensible à :

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet,

La pertinence de la composition de l'équipe,

L'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la communication,

La qualité architecturale et/ou artistique des références proposées (projets, réalisations et/ou projets d'étude),

La capacité à concevoir et à fabriquer des installations, des micro-architectures,

La capacité à travailler en équipe de façon transversale.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
lardepa@gmail.com

et par courrier postal à :
L'ARDEPA
6 quai François Mitterrand
44200 NANTES



L'ardepa (association régionale de promotion et diffusion de l'architecture) a été fondée en 1979.

Depuis, elle développe son action auprès des professionnels, des enseignants, des scolaires, des institutions, des associations, des «amateurs éclairés» et des citoyens...

Son but est de susciter, chez tous ces publics, un intérêt croissant pour la constitution, la fabrication et l'évolution du cadre bâti et de l'environnement.

Au moyen des actions et des débats qu'elle organise, l'ardepa apporte des éléments d'information permettant de mieux comprendre les processus d'élaboration des projets, les démarches respectives des différents intervenants, les mouvements culturels auxquels ils répondent.

Architectes, urbanistes, paysagistes, experts, artistes, universitaires, maîtres d'ouvrages publics et privés sont conviés à expliciter le sens de leur action, le plus souvent sur le lieu qui résulte de leur travail.

Du projet à la réalisation, du local à l'international, de la ville à la campagne, l'ardepa révèle toutes les dimensions de la ville et des espaces aménagés

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
Région des Pays de la Loire

Partenaires opérationnels

Ville de Saumur
Réseau des Ville et Pays d'Art et d'Histoire
Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine
Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
L'école Millocheau



LABORATOIRE DES TERRITOIRES

QUAND
de mars à octobre 2019

OÙ Vire Normandie
Calvados (14)

+ THÉMATIQUE

Accueillis pendant 6 semaines à Vire Normandie au cœur du quartier Sainte-Anne, les architectes-résidents seront invités à révéler les richesses, les atouts et potentiels, qui font de ce quartier un territoire singulier.

En s'appuyant sur une lecture fine du territoire et en cohérence avec les projets architecturaux, urbains et paysagers en cours, ils mobiliseront les habitants, élus, acteurs locaux ainsi que le conseil de quartier, et les associeront à leur démarche par l'organisation d'un programme de rendez-vous, ateliers, balades, chantiers ouverts...

Ils développeront une action créative et collaborative en vue de susciter les rencontres entre populations du quartier, de sensibiliser et mobiliser aux questions environnementales, de soutenir un réseau d'acteurs locaux, notamment sur la question de l'économie circulaire et du réemploi, et d'activer par leurs interventions certains espaces à fort potentiel.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Située au cœur du bocage dans le sud-ouest du Calvados, Vire Normandie bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle. Cette commune nouvelle, dynamique, est lauréate du premier appel à projet régional « Villes reconstruites » en 2017 et de l'action nationale « Cœur de ville » en 2018. La résidence sera accueillie dans le quartier Sainte-Anne et ses « Bords de Vire ». Situé en cœur de ville, ce futur éco-quartier fait l'objet d'une redynamisation forte relevant de l'action publique et d'initiatives privées. Le tissu social de la population, le patrimoine urbain, architectural et patrimonial singulier, et les dynamiques économiques et associatives à l'œuvre, sont autant de potentiels à activer.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition par la commune d'un gîte rural ou d'un logement communal ainsi qu'un local pour travailler.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties de mars à octobre 2019 :

- 1 semaine (immersion, premiers contacts)
- 2 semaines (lecture du territoire, ateliers)
- 3 semaines (conception et réalisation des outils et supports de restitution, ateliers, restitution)

Pendant la résidence

Valorisation de l'action par Territoires pionniers et Vire Normandie dans le cadre de leurs programmations annuelles dont Chantiers communs | Mois de l'architecture - Normandie en mars 2019.

Vire Normandie inscrit la résidence dans un projet plus important autour de la valorisation de son patrimoine, des savoir-faire, ressources et filières locales.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes sera accueillie, composée d'un architecte mandataire de l'équipe - exerçant à titre libéral, salarié d'un confrère en disponibilité ou titulaire d'un diplôme d'Etat en architecture - accompagné d'un (ou plusieurs) autre(s) professionnel(s), architecte, paysagiste, urbaniste, designer ou autre...

Sélection

Le jury sera constitué de professionnels auxquels se seront joints les élus des territoires d'accueil.

Le jury sera sensible à :

La qualité architecturale et/ou artistique des références proposées,

L'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la communication,

La capacité à mettre en œuvre des démarches intégrant les enjeux écologiques, sociaux et culturels du milieu d'intervention tout au long de l'élaboration du projet, notamment le référentiel de la charte des éco-quartiers,

La capacité à concevoir et à fabriquer du mobilier, des installations, des micro-architectures en intégrant la question de l'économie circulaire et du réemploi,

La capacité à travailler en équipe de façon transversale,

La qualité graphique de présentation des contenus.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@territoirespionniers.fr

et par courrier postal à :

**Territoires Pionniers
Maison de l'architecture - Normandie
22 place Jean Letellier
Les Quatrans
14000 CAEN**



Structure culturelle nouvelle génération basée à Caen, Territoires pionniers | Maison de l'architecture – Normandie a pour objectif la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics.

Afin d'initier des projets de territoire singuliers et durables, Territoires pionniers crée des espaces d'échange et de réflexion auxquels elle associe élus, professionnels, habitants et acteurs locaux. Ses différentes actions sont l'occasion de mettre en synergie tous ces acteurs et de développer des démarches collaboratives, créatives et expérimentales en réponse aux enjeux nationaux, régionaux et locaux (notamment en Normandie avec le patrimoine de la Reconstruction).

Territoires pionniers apporte son expertise, son savoir-faire et accompagne, avec un volet culturel indispensable, la mise en œuvre de projets de territoire.

Territoires pionniers fait infuser la culture architecturale, urbaine et paysagère au quotidien sur le territoire, et tout particulièrement dans le quartier des Quatrans à Caen où elle est installée.

Territoires pionniers mène le Laboratoire des territoires – résidences d'architectes en milieu rural et urbain depuis 2010, et pilote le groupe de travail consacré aux résidences au sein du Réseau des maisons de l'architecture. Elle organise également Chantiers communs | Mois de l'architecture – Normandie en mars 2019, et mène le minicitylab avec les scolaires des écoles de l'agglomération caennaise.

Ses actions : résidences d'architectes ou encore minicitylab sont aujourd'hui reconnues sur le plan national et international.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction régionale des affaires culturelles de Normandie
Région Normandie
Ville de Vire Normandie

Partenaires opérationnels

Musée de Vire
Médiathèque de Vire
Etablissements scolaires
GRETA Sud Normandie
Artisans et entreprises locales
Ressourcerie, associations locales Enerterre, ARPE, Pierre et Masse...
CAUE du Calvados
DDTM du Calvados
Ordre des Architectes Normandie

INFOS

Appel à candidature à télécharger :

ma-lereseau.org

**Réseau des maisons
de l'architecture**

Tour Maine Montparnasse
33 avenue de Maine
BP 154
75755 Paris cedex 15
France

contact@ma-lereseau.org



Réseau des Maisons
de l'architecture



Révéler la ville #6 - Saint-Nazaire - 2018 © Vincent Jacques - l'ARDEPA